

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Activités d'intégration professionnelle 1			
Code	PEGM1B01MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	225 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Joëlle GILIS</b> (<a href="mailto:joelle.gilis@helha.be">joelle.gilis@helha.be</a>)            Céline DENAYST (<a href="mailto:celine.denayst@helha.be">celine.denayst@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Jean-Marc VIFQUIN</b> (<a href="mailto:jean-marc.vifquin@helha.be">jean-marc.vifquin@helha.be</a>)            Anne ACKERMANS (<a href="mailto:anne.ackermans@helha.be">anne.ackermans@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Loverval</u>  <b>Eveline ZUANON</b> (<a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a>)            Audrey COMPERE (<a href="mailto:audrey.compere@helha.be">audrey.compere@helha.be</a>)            Nathalie DEGOSSERIE (<a href="mailto:nathalie.degosserie@helha.be">nathalie.degosserie@helha.be</a>)            Emilie BASTIN (<a href="mailto:emilie.bastin@helha.be">emilie.bastin@helha.be</a>)            Patricia SOWULA (<a href="mailto:patricia.sowula@helha.be">patricia.sowula@helha.be</a>)            Sylvie HEBRANT (<a href="mailto:sylvie.hebrant@helha.be">sylvie.hebrant@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogique en lien avec des situations professionnelles

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

### Acquis d'apprentissage visés

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- VII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- VIII. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XI. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XIII. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B01MAA	Activités interdisciplinaires	30 h / 2 C
PEGM1B01MAB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGM1B01MAC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEGM1B01MAD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B01MAA	Activités interdisciplinaires	20
PEGM1B01MAB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGM1B01MAC	Stages pédagogiques	50
PEGM1B01MAD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur, ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Référence au REE**

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	13_PEGM1B01MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Audrey COMPERE ( <a href="mailto:audrey.compere@helha.be">audrey.compere@helha.be</a> ) Nathalie DEGOSSERIE ( <a href="mailto:nathalie.degossérie@helha.be">nathalie.degossérie@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours permet à l'étudiant de s'investir dans une ou plusieurs activité(s) liées aux domaines d'enseignement dans le cadre scolaire et/ou extra-scolaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée. (1.2)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

L'étudiant participera au(x) projet(s) et/ou présentera des travaux de groupes ou individuels mobilisant des connaissances et des pratiques disciplinaires et didactiques selon les modalités données par les professeurs de la sous-section.

#### Démarches d'apprentissage

Réalisations et présentations de travaux individuellement ou en groupe ; participation à divers projets.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

La préparation des travaux et des projets se fera sous la guidance/avec le soutien des enseignants ; les échéances

importantes sont données longtemps à l'avance.

### Ouvrages de référence

Une partie des ouvrages de référence sera proposée aux étudiants ; une autre partie sera découverte par les étudiants eux-mêmes lors de la préparation/réalisation des activités.

### Supports

Lectures (ouvrages de référence) fournies par les enseignants, recherches complémentaires dans d'autres ouvrages de référence, notes dactylographiées.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Une évaluation continue durant l'année permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage.

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard des bilans réalisés au sein de chaque activité d'apprentissage constituant l'UE1.

Selon ce bilan global sur ces acquis d'apprentissage, une note unique pour toute l'UE1 sera établie. Les trois acquis d'apprentissage suivants sont considérés comme prioritaires et un échec global pour l'un d'entre eux entraîne un échec pour l'UE :

- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir les 3 acquis d'apprentissage prioritaires et au moins 6 autres acquis d'apprentissage. La note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage sera déterminée en fonction du nombre d'acquis d'apprentissage réussis.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE1 inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée organisée par les professeurs des activités suivantes : AFP, activités interdisciplinaires et identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant. Cette épreuve intégrée consistera en une épreuve de micro-enseignement avec remise d'un travail écrit. Cette évaluation permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage liés aux activités d'apprentissage suivantes : AFP, activités interdisciplinaires et identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant.

Les stages ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, le bilan d'acquisition des acquis d'apprentissage de la 1re session est reporté d'office en 2e session.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage. L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage est la même qu'en première session.

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des

horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	13_PEGM1B01MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Audrey COMPERE</b> ( <a href="mailto:audrey.compere@helha.be">audrey.compere@helha.be</a> ) Emilie BASTIN ( <a href="mailto:emilie.bastin@helha.be">emilie.bastin@helha.be</a> ) Eveline ZUANON ( <a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a> ) Patricia SOWULA ( <a href="mailto:patricia.sowula@helha.be">patricia.sowula@helha.be</a> ) Sylvie HEBRANT ( <a href="mailto:sylvie.hebrant@helha.be">sylvie.hebrant@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les A.F.P. contribuent à placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque. Ces ateliers sont constitués de deux volets: l'un psychopédagogique et l'autre lié à la didactique disciplinaire. Les différents cours ont pour objectif de préparer les étudiants aux aspects administratifs propres aux institutions scolaires, à la conception des leçons, aux stages d'observation et d'enseignement. Les A.F.P. mettent l'accent sur les représentations du métier et sur l'apprentissage dans toute sa complexité. Un enseignant du secondaire (Maître de formation pratique), présent à toutes les séances, anime en partenariat avec les didacticiens le volet didactique de ces ateliers. Ces rencontres donnent lieu à des échanges sur des pratiques concrètes du terrain. Notons que le principe de l'atelier reste une priorité même si ce n'est pas toujours possible à chaque fois (nombre d'étudiants). Les AFP sont obligatoires pour tous et conditionnent l'accès aux stages (cf. Plaquette Stages)

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- VII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XI. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)

- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XIII. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- \* Aspects administratifs: préparation au stage (présentation dans l'école et prise de contact avec la direction, le maître de stage...), informations institutionnelles.
- \* Préparations de leçons : préparation complète d'au moins une leçon en relation avec le programme, présentation(s) de leçons en micro enseignement, journées interactives en relation avec d'autres années voire d'autres sections.
- \* Stage : visite de l'école du MFP, encadrement avant et après le stage d'observation, aide aux préparations de leçons en vue de stage participatif (lecture de la plaquette de stage), retour réflexif sur les stages au travers du portfolio chez les psychopédagogues (voir fiche stage).

#### Démarches d'apprentissage

Combinaison de travaux de groupes, de travaux individuels, de confrontations d'idées, de préparations d'activités d'enseignement, etc...Un module d'expression sera organisé au second semestre (une journée entière).

Une demi-journée thématique est organisée par quadrimestre pour traiter en interdisciplinarité de problématiques spécifiques.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-back personnalisés)

#### Ouvrages de référence

Programmes d'enseignement, manuels scolaires et tout livre présenté en classe.

Plaquette de présentation des modalités des stages.

#### Supports

Notes de cours, power point, feuilles de cours distribuées en classe, recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Une évaluation continue durant l'année permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage, tant pour le volet didactique que pour le volet psychopédagogique. Un examen oral sera aussi organisé au mois de janvier pour le volet psychopédagogique.

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard des bilans réalisés au sein de chaque activité d'apprentissage constituant l'UE1.

Selon ce bilan global sur ces acquis d'apprentissage, une note unique pour toute l'UE1 sera établie. Les trois acquis d'apprentissage suivants sont considérés comme prioritaires et un échec global pour l'un d'entre eux entraîne un échec pour l'UE :

- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir les 3 acquis d'apprentissage prioritaires et au moins 6 autres acquis d'apprentissage. La note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage sera déterminée en fonction du nombre d'acquis d'apprentissage réussis.

Une présence réelle en classe d'au moins 80%, tant pour les AFP didactiques que pour les AFP psychopédagogiques, est obligatoire pour que le travail de l'étudiant soit évalué et que l'étudiant puisse partir en stage.



## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

### Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE1 inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée organisée par les professeurs des activités suivantes : AFP, activités interdisciplinaires et identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant. Cette épreuve intégrée consistera en une épreuve de micro-enseignement avec remise d'un travail écrit. Cette évaluation permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage liés aux activités d'apprentissage suivantes : AFP, activités interdisciplinaires et identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant.

Les stages ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, le bilan d'acquisition des acquis d'apprentissage de la 1<sup>re</sup> session est reporté d'office en 2<sup>e</sup> session.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage. L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage est la même qu'en première session.

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	13_PEGM1B01MAC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie DEGOSSERIE</b> ( <a href="mailto:nathalie.degosserie@helha.be">nathalie.degosserie@helha.be</a> ) Emilie BASTIN ( <a href="mailto:emilie.bastin@helha.be">emilie.bastin@helha.be</a> ) Eveline ZUANON ( <a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a> ) Patricia SOWULA ( <a href="mailto:patricia.sowula@helha.be">patricia.sowula@helha.be</a> ) Sylvie HEBRANT ( <a href="mailto:sylvie.hebrant@helha.be">sylvie.hebrant@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement-apprentissage.(2.2)
- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- VIII. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XIII. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Deux stages d'observation participante dans l'enseignement secondaire, d'une semaine chacun : l'étudiant accompagne son ou ses maîtres de stage, essentiellement dans une démarche d'observation. Un volume ne dépassant pas 3 heures (sur 16 heures) lors du premier stage et 5 heures lors du second sera consacré à une participation plus active du stagiaire.

Par « participation plus active », on entend: encadrer des sous-groupes d'élèves lors de séances d'exercices, aider le maître de stage dans ses corrections ou recherches d'informations, assurer des activités d'enseignement, ou toute autre activité qui permet à l'étudiant-stagiaire d'évaluer les exigences de la formation et de la profession enseignante.

Les stages se déroulent dans l'enseignement secondaire, l'un dans l'enseignement de transition, l'autre dans l'enseignement de qualification. Il revient à l'étudiant de prendre contact avec son école de stage pour établir son horaire, rencontrer au préalable ses maîtres de stage.

L'accès aux stages est conditionné par la présentation d'un dossier suffisamment abouti présentant l'ensemble des démarches réalisées et les préparations des activités d'enseignement, ainsi que par une présence réelle en AFP d'au moins 80%. Désormais, les étudiants auront une visite des professeurs de l'école normale lors de leur semaine de stage ou un entretien à la fin du stage avec leur superviseur. Chaque stage fait, en outre, l'objet de l'écriture d'un rapport spécifique.

### **Démarches d'apprentissage**

La préparation des activités de stages est étroitement articulée aux AFP : consignes concernant les modalités et exigences des stages ; apprentissages et suivi de démarches d'observation, de conception et de mise en oeuvre d'activités d'enseignement.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Un portfolio regroupera l'ensemble des documents d'évaluation des stages des 3 années de la formation. L'étudiant sera invité à identifier ses points forts et ses faiblesses pour chaque stage avant de se fixer des objectifs précis à rencontrer lors du stage suivant.

### **Ouvrages de référence**

Stages. Plaquette d'information de l'année académique en cours. Document de référence précisant la réglementation et les modalités d'organisation des stages, téléchargeable sur <http://claroline.helha.be>.

### **Supports**

Programmes d'enseignement, manuels scolaires et autres supports de référence, notes personnelles prises dans les différents cours du programme de l'étudiant, interactions avec le maître de stage, les MFP, les didacticiens et/ou les psychopédagogues.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Une évaluation continue durant l'année permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage.

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard des bilans réalisés au sein de chaque activité d'apprentissage constituant l'UE1.

Selon ce bilan global sur ces acquis d'apprentissage, une note unique pour toute l'UE1 sera établie. Les trois acquis d'apprentissage suivants sont considérés comme prioritaires et un échec global pour l'un d'entre eux entraîne un échec pour l'UE :

- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir les 3 acquis d'apprentissage prioritaires et au moins 6 autres acquis d'apprentissage. La note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage sera déterminée en fonction du nombre d'acquis d'apprentissage réussis.

### **Pondérations**

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE1 inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée organisée par les professeurs des activités suivantes : AFP, activités interdisciplinaires et identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant. Cette épreuve intégrée consistera en une épreuve de micro-enseignement avec remise d'un travail écrit. Cette évaluation permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage liés aux activités d'apprentissage suivantes : AFP, activités interdisciplinaires et identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant.

Les stages ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, le bilan d'acquisition des acquis d'apprentissage de la 1<sup>re</sup> session est reporté d'office en 2<sup>e</sup> session.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage. L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage est la même qu'en première session.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	13_PEGM1B01MAD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA ( <a href="mailto:patricia.sowula@helha.be">patricia.sowula@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à favoriser l'expression de l'identité personnelle et la construction de l'identité professionnelle conformément au cadre déontologique de la profession et au savoir psychopédagogique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

2.3 : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

*A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage.*

**Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

*A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques.*

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours aborde les points suivants :

- l'expression de son identité personnelle (en tant que personne et en tant qu'étudiant) ;
- l'émergence et l'évolution des représentations du métier d'enseignant ;
- l'identification des compétences de l'enseignant et la théorie du praticien réflexif ;
- l'investigation des différentes facettes et compétences du métier d'enseignant ;
- un questionnement et une réflexion déontologique autour des stéréotypes et problématiques liées au métier et un développement du projet personnel ;
- l'organisation de la réflexion personnelle en lien avec la littérature pédagogique.

#### Démarches d'apprentissage

Articulation des activités au dispositif d'AFP et aux stages pratiques

Participation active au cours

Lectures, écriture, exercices

Travaux individuels et de groupe

Réflexions à partir de médias sur l'école et les images contrastées qu'ils peuvent véhiculer

### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants dans la construction de leur identité enseignante.

Feedback formatif en cours de dispositif.

### Ouvrages de référence

Articles et ouvrages divers relatifs à l'identité et à l'identité enseignante (Cattonar, Mucchielli, Lecomte...)

Textes légaux balisant l'action pédagogique

Modèles choisis (Praticien réflexif, Paquay, Dupont...)

Exercices variés (portraits chinois, blason, caricature...)

### Supports

Le cours s'appuie sur des présentations PowerPoint (aspects théoriques et exercices) et des lectures, le tout mis à disposition sur Claroline. Des recherches complémentaires personnelles parmi d'autres sources suggérées ou non sont également recommandées pour une progression personnelle.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Une évaluation continue durant l'année permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage.

L'évaluation porte sur l'implication dans les activités d'enseignement et la réalisation d'exercices de réflexion autour de soi, du métier et du cadre déontologique.

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard des bilans réalisés au sein de chaque activité d'apprentissage constituant l'UE1.

Selon ce bilan global sur ces acquis d'apprentissage, une note unique pour toute l'UE1 sera établie. Les trois acquis d'apprentissage suivants sont considérés comme prioritaires et un échec global pour l'un d'entre eux entraîne un échec pour l'UE :

- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- **IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)**
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir les 3 acquis d'apprentissage prioritaires et au moins 6 autres acquis d'apprentissage. La note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage sera déterminée en fonction du nombre d'acquis d'apprentissage réussis.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Si l'étudiant obtient en juin une note globale pour l'UE1 inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée organisée par les professeurs des activités suivantes : *AFP, Activités interdisciplinaires* et *Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant*. Cette épreuve intégrée consistera en une épreuve de micro-enseignement avec remise d'un travail écrit. Cette évaluation permettra d'établir un bilan sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage liés aux activités d'apprentissage suivantes : *AFP, Activités interdisciplinaires* et *Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant*.

Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en août et du bilan de stage. L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage est la même qu'en première session.

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Outils transversaux de communication 1			
Code	PEGM1B02MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Adrien MOGENET</b> (<a href="mailto:adrien.mogenet@helha.be">adrien.mogenet@helha.be</a>)            Stéphanie CHAPELLE (<a href="mailto:stephanie.chapelle@helha.be">stephanie.chapelle@helha.be</a>)            Joëlle GILIS (<a href="mailto:joelle.gilis@helha.be">joelle.gilis@helha.be</a>)  <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Monique PICRON</b> (<a href="mailto:monique.picron@helha.be">monique.picron@helha.be</a>)            Françoise QUOIDBACH (<a href="mailto:francoise.quoidbach@helha.be">francoise.quoidbach@helha.be</a>)            Philippe COLLONVAL (<a href="mailto:collonvalp@helha.be">collonvalp@helha.be</a>)            Laetitia CAMBIER (<a href="mailto:cambierl@helha.be">cambierl@helha.be</a>)  <u>HELHa Loverval</u>  <b>Hélène LEFEVRE</b> (<a href="mailto:helene.lefevre@helha.be">helene.lefevre@helha.be</a>)            Emilie BASTIN (<a href="mailto:emilie.bastin@helha.be">emilie.bastin@helha.be</a>)            Philippe ALARY (<a href="mailto:philippe.alary@helha.be">philippe.alary@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)



## Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B02MAA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGM1B02MAB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGM1B02MAC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B02MAA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGM1B02MAB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGM1B02MAC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation de l'UE comprend notamment une épreuve d'intégration des 3 activités d'apprentissage (maitrise de la langue française, utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement, initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	13_PEGM1B02MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BASTIN ( <a href="mailto:emilie.bastin@helha.be">emilie.bastin@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours a pour but d'amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux la future insertion socioprofessionnelle.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Révisions orthographiques et syntaxiques (diverses règles d'orthographe grammaticale [accord des noms, des verbes, des adjectifs...], rectifications orthographiques de 1990, homonymes grammaticaux, paronymes, prépositions, exercices de conjugaison et emploi des temps...) ; compréhension de textes et techniques d'expression écrite (intentions de l'auteur, structuration textuelle, questions de compréhension globale et détaillée, reformulation) ; enrichissement lexical (homonymes lexicaux, vocabulaire lié à la future discipline enseignée), dictées et corrections de textes, présentation orale accompagnée d'un support ...

#### Démarches d'apprentissage

Les premiers cours, les étudiants rappellent les règles revues au domicile et une correction des exercices préparés est faite en séance. Le reste des cours est consacré aux stratégies de lecture, aux règles d'énonciation, à la progression de l'information, à la modalisation, à la compréhension de texte, au compte rendu de texte et au travail sur les structures de phrases à partir des productions écrites des étudiants. Un groupe de dictées est organisé pour que la matière revue systématiquement en début d'année soit travaillée durant toute l'année. Un exercice de présentation orale avec support est réalisé et des conseils

spécifiques à cette prise de parole sont dispensés.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Un exemple est présenté et analysé au cours avant les évaluations et les étudiants ont l'occasion de réaliser des exercices types en évaluation formative à partir des documents fournis sur Claroline. Des exercices supplémentaires et leurs correctifs se trouvent sur la plateforme. Chaque test est corrigé en classe.

### **Ouvrages de référence**

Syllabus distribués en début d'année avec renvoi aux ouvrages de référence

### **Supports**

Notes dactylographiées, notes personnelles, exercices en ligne (ccdmd.qc.ca, amélioration du français) et claroline.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une évaluation en janvier et en juin et d'une épreuve intégrée supplémentaire en fin d'année. La cote finale est établie grâce à l'évaluation de l'acquisition de 15 critères répartis proportionnellement à la charge de chacun des cours dispensés et aux pourcentages prédéfinis.

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir au minimum 10 critères sur 15 selon la répartition suivante :

- 2 critères en TIC,
- 2 critères en recherche,
- 6 critères en MLF.

Si l'étudiant n'a pas acquis 10 critères sur 15, la note de l'UE et de chacune des activités d'apprentissage sera déterminée en fonction du nombre de critères réussis.

Attention, l'épreuve intégrée doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maitrise pour la date et l'heure communiquées au cours, selon les modalités données par les enseignants. Un retard ou une non-présentation de l'épreuve intégrée entraîne un PP pour l'activité d'apprentissage et donc pour la globalité de l'UE.

Pour maîtrise de la langue, les étudiants présenteront en janvier un examen écrit et un examen oral et écrit en juin en lien avec l'épreuve intégrée. Les étudiants n'ayant pas acquis le nombre de critères nécessaires (5 critères sur 8) et une moyenne satisfaisante seront obligés de repasser l'épreuve de janvier en juin. Les autres sont libres de la repasser s'ils le souhaitent. L'épreuve intégrée et l'oral devront être présentés par tous les étudiants en juin. Pour la seconde session, l'étudiant présentera la totalité des épreuves (examen écrit, oral et épreuve intégrée).

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Dispositions relatives aux dispenses :

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Recherche", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "Recherche" mais doit présenter l'A.A. "TIC", il est tenu de présenter les évaluations prévues par l'enseignant mais pas l'épreuve intégrative.

si l'étudiant a validé l'A.A. "Recherche" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Maîtrise de la langue", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné et de la présenter oralement.

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	13_PEGM1B02MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe ALARY ( <a href="mailto:philippe.alary@helha.be">philippe.alary@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement de l'unité d'enseignement relative à la spécialité de Régent(e) en cours généraux. L'activité fournira à l'étudiant les clés essentielles à l'utilisation d'une suite bureautique et de découvrir les Technologies de l'Information et la Communication (TIC), notamment l'utilisation des tablettes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de comprendre le fonctionnement général d'un ordinateur et d'un réseau, d'utiliser les fonctionnalités générales d'un traitement de texte et d'un tableur, de cibler ses recherches sur internet, d'intégrer des documents dans ses propres productions et d'élaborer un support informatique d'un exposé oral en utilisant la tablette.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Notions informatiques de base

Traitement de texte : mise en forme de textes et tableaux.

Tableur : feuilles de calculs, formules, fonctions et graphiques.

Utilisation de la tablette.

Recherche ciblée sur Internet, notions de réseaux.

Introduction aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et à la sécurité informatique

#### Démarches d'apprentissage

Le cours est organisé en ateliers de 3 heures par semaine.

Les étudiants reçoivent les consignes des différents travaux demandés à la première séance de cours. Ils évoluent à leur propre rythme en réalisant progressivement un dossier regroupant l'ensemble des activités pratiques du cours. Ce dossier est à rendre à l'enseignant en version informatisée sur la plateforme en ligne Claroline aux dates indiquées.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

## Ouvrages de référence

Syllabus apprentissage d'une suite bureautique, notes personnelles

## Supports

Notes de cours dactylographiées et notes individuelles, Ordinateur et accès internet.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

1ère session : les points seront attribués de la manière suivante :

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une évaluation continue tantôt formative, tantôt certificative et d'une épreuve intégrée supplémentaire en fin d'année. La cote finale est établie grâce à l'évaluation de l'acquisition de 15 critères répartis proportionnellement à la charge de chacun des cours dispensés et aux pourcentages prédéfinis.

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir au minimum 10 critères sur 15 selon la répartition suivante :

- 2 critères en TIC,
- 2 critères en recherche,
- 6 critères en MLF.

Attention, l'épreuve intégrée doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maitrise pour la date et l'heure communiquées au cours, selon les modalités données par les enseignants. Tout retard entrainera un "non acquis" pour chaque critère présent

dans cette même épreuve et donc un échec pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

La présence active aux différentes activités d'apprentissage de l'UE est indispensable. Pour pouvoir être évalué, l'étudiant devra avoir participé à au moins 75% de l'ensemble des activités d'apprentissage de cette UE. Si un étudiant a cumulé 25% ou plus d'absences non justifiées, il ne sera pas évalué. La note reportée au bulletin portera la mention PP.

2ème session :

Les points seront attribués de la même manière qu'en 1ère session.

Les crédits résiduels seront évalués de la même manière qu'en 1ère session.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	75	Prj	75	Prj	75
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	25	Exe	25

Prj = Projet(s), Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Les 3 critères pour cette AA sont;

- Evaluation écrite sur l'Informatique, Internet et la sécurité.
- Evaluation des techniques informatiques employées pour la rédaction du rapport de recherche
- Evaluation de la présentation orale du projet à l'aide d'un logiciel de présentation sur tablette.

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Dispositions relatives aux dispenses :

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maitrise de la langue" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Recherche", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné.

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "Recherche" mais doit présenter l'A.A. "TIC", il est tenu de présenter les évaluations prévues par l'enseignant mais pas l'épreuve intégrative.  
si l'étudiant a validé l'A.A. "Recherche" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Maîtrise de la langue", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné et de la présenter oralement.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	13_PEGM1B02MAC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène LEFEVRE ( <a href="mailto:helene.lefevre@helha.be">helene.lefevre@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours aide l'étudiant à acquérir les compétences de recherche en vue de la réalisation des travaux et du TFE.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

*Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.*

*Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.*

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Eléments d'initiation à la recherche en éducation.

Etude du vocabulaire utilisé en recherche en éducation.

Initiation à la méthodologie de la recherche documentaire.

Ecriture de références bibliographiques, citations et références.

Notions de plagiat.

Critique externe de documents.

#### Démarches d'apprentissage

Mise en pratique de la théorie à travers des travaux et des exercices de compréhension de démarches scientifiques.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Des conseils sont donnés lors de la réalisation des travaux.



## Ouvrages de référence

Néant

## Supports

Le cours s'appuie sur des présentations PowerPoint et des documents mis à disposition sur Claroline.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une évaluation continue tantôt formative, tantôt certificative et d'une épreuve intégrative supplémentaire en fin d'année. La cote finale est établie grâce à l'évaluation de l'acquisition de 15 critères répartis proportionnellement à la charge de chacun des cours dispensés et aux pourcentages prédéfinis.

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir au minimum 10 critères sur 15 selon la répartition suivante :

- 2 critères en TIC,
- 2 critères en recherche,
- 6 critères en MLF.

Attention, l'épreuve intégrative doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maitrise pour le premier jour de la session d'examens, selon les modalités données par les enseignants. Tout retard ou une non remise de l'épreuve intégrative entrainera un NON PRESENTE pour l'activité d'apprentissage concernée et de ce fait pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Cette épreuve intégrative sera également présentée oralement à l'aide d'un support (tablette) lors de la session d'examen (évaluée en Maitrise de la langue et en TIC).

Pour réussir le cours d'initiation à la recherche, il est impératif de réussir au moins 2 critères sur 3 dont OBLIGATOIREMENT le critère « critiques des ressources ». Si celui-ci n'est pas acquis, l'épreuve n'est pas réussie.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

En cas de seconde session, l'épreuve intégrative doit être remise en version papier pour le premier jour de la session d'examens. Cette épreuve intégrative fera à nouveau l'objet d'une présentation orale avec support (tablette) lors de la seconde session (évaluée en Maitrise de la langue et en TIC).

Dispositions relatives aux dispenses :

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maitrise de la langue" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Recherche", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maitrise de la langue" et l'A.A. "Recherche" mais doit présenter l'A.A. "TIC", il est tenu de présenter les évaluations prévues par l'enseignant mais pas l'épreuve intégrative.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Recherche" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Maitrise de la langue", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné et de la présenter oralement.

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

## Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Connaissances socio-affectives 1			
Code	PEGM1B03MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Johan VANOUTRIVE</b> (<a href="mailto:johan.vanoutrive@helha.be">johan.vanoutrive@helha.be</a>)            Joëlle GILIS (<a href="mailto:joelle.gilis@helha.be">joelle.gilis@helha.be</a>)  <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Anne DELANGRE</b> (<a href="mailto:anne.delangre@helha.be">anne.delangre@helha.be</a>)            Thierry CUVELIER (<a href="mailto:thierry.cuvelier@helha.be">thierry.cuvelier@helha.be</a>)            Anne ACKERMANS (<a href="mailto:anne.ackermans@helha.be">anne.ackermans@helha.be</a>)  <u>HELHa Loverval</u>  <b>Eveline ZUANON</b> (<a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a>)            Nathalie DELVIGNE (<a href="mailto:nathalie.delvigne@helha.be">nathalie.delvigne@helha.be</a>)            Sophie DELFOSSE (<a href="mailto:sophie.delfosse@helha.be">sophie.delfosse@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B03MAA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEGM1B03MAB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B03MAA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEGM1B03MAB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	13_PEGM1B03MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DELVIGNE ( <a href="mailto:nathalie.delvigne@helha.be">nathalie.delvigne@helha.be</a> ) Sophie DELFOSSE ( <a href="mailto:sophie.delfosse@helha.be">sophie.delfosse@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours aborde- avec des aspects théoriques et pratiques- les différents enjeux de la relation et de la communication dans le métier d'enseignant : gestion de la classe, affirmation soi, expression de soi, ...

Le questionnement éthique ne sera pas absent de cette première approche: quelle(s) relation(s) établir dans le cadre de quel développement personnel/ professionnel ?

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'enseignant est une personne et il incarne par ses gestes professionnels - tant avec ses élèves, ses collègues qu'avec les parents- les valeurs auxquelles il croit. Le cours travaillera simultanément plusieurs compétences du décret :

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique quotidienne
- Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession
- Entretenir des relations de partenariat efficace avec l'institution, les collègues et les parents.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Définition
- Principes de base
- Problème de la communication
- La communication non verbale
- Perception et communication
- Exercices d'improvisation
- Exercices pratiques
- Gestion du stress et des émotions
- ....

Le cours de 2ème Techniques de gestion de groupes constitue le prolongement de ce cours de 1ère

#### Démarches d'apprentissage

Présentation des notions et des concepts , mises en situation, perception des représentations de chacun et modélisations théoriques.

Le cours nécessitera une réelle implication de l'étudiant dans les démarches actives qui lui seront proposées : jeux de rôle et simulations, prise de parole, scénettes à jouer, etc.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Evaluation formative tout au long du semestre.  
Présence aux cours très vivement encouragée.

### **Ouvrages de référence**

Les références suivantes sont conseillées :

- Gérer une véritable communication pédagogique, C.Marsollier, Hachette Education, 2004
- Communiquer pour enseigner, B.Olliver, Hachette Education, 2002
- Etre l'acteur de son cours, C. Berthier-McLaughlin et M. Harfaut, Eyrolles, 2008
- La communication : état des savoirs, Hors-séries Sciences Humaine, N° 16, 1997

### **Supports**

Notes de cours, vidéos et littérature pédagogique (bibliothèque, web, ....)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Le volet certificatif aura lieu lors de l'examen écrit en session, la préparation d'une question et le travail journalier.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25				
Période d'évaluation	Eve	75	Exe	100	Exe	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	13_PEGM1B03MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Eveline ZUANON</b> ( <a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cet enseignement se propose d'initier l'étudiant dans le domaine d'étude de la psychologie du développement de la personne dans une perspective globale en mettant toutefois l'accent, en première année, sur le développement du bébé, du jeune enfant et de l'enfant jusqu'à l'adolescence.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Parmi les compétences attendues d'un enseignant, ce cours vise plus particulièrement à rendre l'étudiant capable de : \*

Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.

- \* Maîtriser les savoirs interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- \* Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

Il travaillera également la dimension sociale et autonome du travail de construction de la connaissance et de l'apprentissage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Notions de base (croissance, période critique, nature et environnement, changements et continuité, crise, tâche développementale...) en psychologie du développement.
2. Différents courants de la psychologie du développement : la psychanalyse (les stades psychosexuels de Freud, les stades psychosociaux d'Erikson, la théorie de l'attachement de Bowlby ...), la perspective cognitive (Piaget, Vygotski...), la perspective interactionniste (Horowitz)...
3. Approche descriptive chronologique du développement de l'enfant (développement sensori- moteur, affectif et socioaffectif, développement cognitif).

#### Démarches d'apprentissage

À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à la recherche en sciences humaines.

Cette démarche se matérialisera dans la présentation en groupe d'une recherche sur une problématique liée au développement de l'enfant.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Cours interactif qui permet à l'étudiant de poser ses questions

## Ouvrages de référence

Le cours s'appuie sur le livre H.BEE, D. BOYD, Les âges de la vie, aux éditions Pearson.

## Supports

Power point et notes de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le volet certificatif aura lieu lors de l'examen en session.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Connaissances pédagogiques 1			
Code	PEGM1B04MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Joëlle GILIS</b> (<a href="mailto:joelle.gilis@helha.be">joelle.gilis@helha.be</a>)  <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Anne ACKERMANS</b> (<a href="mailto:anne.ackermans@helha.be">anne.ackermans@helha.be</a>)            Céline DOCHY (<a href="mailto:dochyc@helha.be">dochyc@helha.be</a>)  <u>HELHa Loverval</u>  <b>Eveline ZUANON</b> (<a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a>)            Emilie BASTIN (<a href="mailto:emilie.bastin@helha.be">emilie.bastin@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B04MAA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEGM1B04MAB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B04MAA	Pédagogie générale	30
PEGM1B04MAB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	13_PEGM1B04MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BASTIN (emilie.bastin@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours aborde les grandes notions de la pédagogie (méthodes, dispositifs, théories,...) pour que les étudiants se les approprient et les comprennent. Mais aussi pour qu'ils se rendent mieux compte de l'utilité de ces notions dans leur enseignement-apprentissage avec leurs futurs élèves.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours initie les étudiants aux concepts de base de la pédagogie et de la didactique. Ils seront capables au terme de l'apprentissage :

- de s'approprier une série de concepts fondateurs en pédagogie et didactique et de les mettre en lien ;
- d'utiliser le langage pédagogique adéquat (notions et jargon professionnel) ;
- de découvrir la complexité de l'enseignement/apprentissage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les cours aborde notamment les grands chapitres suivants :

1. Le triangle pédagogique
2. Apprendre
3. Faire apprendre
4. L'école dans le contexte sociétal

Et plus particulièrement :

- les objectifs, capacités, compétences, finalités ;
- les modes d'apprentissage ;
- les méthodes pédagogiques ;
- le « langage pédagogique »

## Démarches d'apprentissage

Travaux individuels et de groupe ;

Classe inversée

Lectures de la littérature pédagogique : revue, livres, quotidiens et sites WEB

exercices, recherches personnelles

## Dispositifs d'aide à la réussite

Une évaluation formative de chaque travail individuel ou de groupe sera effectuée.

## Ouvrages de référence

- Carette V. & Rey B., (2010). *Savoir enseigner dans le secondaire*. Bruxelles: De Boeck
- Meirieu, Ph. (2015). *C'est quoi apprendre*, S.I.: Ed. de l'Aube.
- Saint-Onge, M. (2011). *Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ?* S.I.:Ed. Chronique Sociale.
- Tilman, F., Grotaers, D. (2006), *Les chemins de la pédagogie*. Ed. Chronique Sociale,
- Zakhartchouk, J-M.(2011), *Réussir ses premier cours*. Paris: ESF.
- Alexandre, D. (2015, 3e éd. revue et augmentée), *Les méthodes qui font réussir les élèves*, ESF
- ...

## Supports

Power-point, portefeuilles de lecture, vidéos. Utilisation de Claroline.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit individuel

Les modalités d'examens seront présentées dans le cadre des heures de cours

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif

légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	13_PEGM1B04MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON ( <a href="mailto:eveline.zuanon@helha.be">eveline.zuanon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours permet de découvrir quelques concepts fondateurs de la psychologie appliquée à la sphère éducative.

Précisément, au terme du cours, les étudiants devront être capables, en se référant aux théories de l'apprentissage et aux processus psychologiques du fonctionnement humain, d'expliquer et de justifier des démarches et des stratégies adoptées dans des situations d'apprentissages.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Parmi les compétences attendues d'un enseignant, ce cours vise plus particulièrement à rendre l'étudiant capable de :

- \* Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir
- \* Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage
- \* Porter un regard réflexif sur sa pratique (et organiser sa formation continuée)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les différentes parties du cours se développent notamment autour des points suivants :

- v Les théories psychologiques et les conceptions de l'apprentissage
- v Le transfert
- v La motivation

#### Démarches d'apprentissage

Participation active aux cours, lectures, exercices, travaux individuels et de groupes, travail d'application de la matière à réaliser en autonomie.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Accrochage de la matière théorique aux aspects pratiques de terrain (préparation de leçons par ex.).

Possibilité de réexpliquer les aspects théoriques.

## Ouvrages de référence

La référence suivante est conseillée :

Bourgeois, E. & Chapelle, G. (2006). *Apprendre et faire apprendre*. Paris:PUF

## Supports

Notes de cours;

Power point;

Reportages;

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le volet certificatif aura lieu uniquement lors de l'examen écrit en session.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Connaissances socio-culturelles 1			
Code	PEGM1B05MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Johan VANOUTRIVE</b> (<a href="mailto:johan.vanoutrive@helha.be">johan.vanoutrive@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Adrian SANCHEZ</b> (<a href="mailto:sancheza@helha.be">sancheza@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> <b>Marie-Pierre TRIES</b> (<a href="mailto:marie-pierre.tries@helha.be">marie-pierre.tries@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie.

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun



Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B05MAA Philosophie et histoire des religions

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B05MAA Philosophie et histoire des religions

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et histoire des religions			
Code	13_PEGM1B05MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Pierre TRIES ( <a href="mailto:marie-pierre.tries@helha.be">marie-pierre.tries@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours propose une approche de l'étude de la philosophie et de l'histoire des religions.

La première partie du cours situe, à travers la présentation de penseurs et de courants historiquement et géographiquement situés, un ensemble de questionnements issus du champ philosophique et du champ religieux.

La seconde partie présentera des outils d'analyses pour aborder les questions philosophiques et religieuses.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

5.1 Entretien d'une culture générale

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

L'orientation du cours en philosophie a pour but :

- d'initier les étudiants à la démarche philosophique et la pensée critique à l'aide d'outils d'analyse tels que : Les registres du langage, les outils d'analyses intersubjective, la philosophie pour enfants (DVDP).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Philosophie : sa définition, les champs philosophiques.

Religions : vers une définition de la religion, les domaines religieux.

Approche des trois grandes religions monothéistes : le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam.

Savoir utiliser les outils d'analyses

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistraux, analyses collectives, travaux de groupes.

Etude personnelle.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de plusieurs dates afin de répondre aux questions.

### **Ouvrages de référence**

- Clément C. Le voyage de Théo. (1999)
- Dessain B. Philosophie et histoire des religions. (2009)
- Gaarder J. Le monde de Sophie. (1991)
- Sasseville M. La philosophie pour enfants (2004)

### **Supports**

notes de cours

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

travail-année : présentation en groupe d'analyse(s) réalisée(s) en groupe (Evaluation formative)

Examen écrit ( 100 %)

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Formation disciplinaire et didactique 1			
Code	PEGM1B06MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Adrienne HAUBRUGE</b> (<a href="mailto:adrienne.haubruge@helha.be">adrienne.haubruge@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Sandrine BOUCART</b> (<a href="mailto:sandrine.boucart@helha.be">sandrine.boucart@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> <b>Audrey COMPERE</b> (<a href="mailto:audrey.compere@helha.be">audrey.compere@helha.be</a>) <b>Ingrid DEJAIFFE</b> (<a href="mailto:ingrid.dejaiffe@helha.be">ingrid.dejaiffe@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

#### Acquis d'apprentissage visés

À travers les diverses situations mathématiques qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit

capable par écrit et/ou oralement de (d')

- expliciter les notions et les procédures utilisées ;
- développer et présenter un raisonnement rigoureux et structuré;
- utiliser correctement et à bon escient les notations et le vocabulaire spécifiques;
- identifier adéquatement une méthode appropriée à la résolution de la situation proposée;
- justifier rigoureusement une proposition donnée;
- modéliser et/ou résoudre une situation.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B06MAA Formation mathématique 1 150 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B06MAA Formation mathématique 1 100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation mathématique 1			
Code	13_PEGM1B06MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Audrey COMPERE (audrey.compere@helha.be) Ingrid DEJAIFFE (ingrid.dejaiffe@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À travers les diverses situations mathématiques qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit capable par écrit et/ou oralement de (d')

- expliciter les notions et les procédures utilisées ;
- développer et présenter un raisonnement rigoureux et structuré;
- utiliser correctement et à bon escient les notations et le vocabulaire spécifiques;
- identifier adéquatement une méthode appropriée à la résolution de la situation proposée;
- justifier rigoureusement une proposition donnée;  
modéliser et/ou résoudre une situation.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Eléments fondamentaux de mathématiques : calcul numérique et littéral : opérations sur les nombres, équations, inéquations, transformations de formules, proportionnalité, repérage dans le plan (Mme Dejaiffe)
- Géométrie dans l'espace : classification des solides, aires et volumes, développement des solides et représentation plane de solides (Mme Dejaiffe)
- Théorie des ensembles, logique et démonstrations (Mme Compère)
- Théorie des groupes (Mme Compère)
- Arithmétique : les ensembles de nombres (naturels, entiers) (Mme Compère)
- Géométrie plane : transformations du plan (1 : isométries) (Mme Compère)

#### Démarches d'apprentissage

- L'étudiant reçoit dès la rentrée un dossier de prérequis qu'il travaille en classe et à domicile. Des éléments théoriques sont revus en classe pendant les premières semaines de cours.
- Le cours est dispensé sous forme de modules théoriques et de séances d'exercices dirigés ; une participation active est conseillée.

- Les étudiants sont amenés à travailler individuellement ou en groupes
- L'étudiant est sollicité régulièrement afin de préparer des exercices pour le cours suivant
- Des exercices supplémentaires sont proposés, via la plate-forme notamment, à l'étudiant qui souhaite s'entraîner
- Matériel indispensable pour tous les cours : notes de cours, latte, équerre géométrique, porte-mine, compas fonctionnel, calculatrice scientifique, crayons ou marqueurs de couleurs

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des conseils en méthode de travail sont prodigués à l'ensemble des étudiants. L'étudiant qui en fait la demande peut obtenir des références d'exercices supplémentaires afin de s'entraîner. Sur sa demande, une correction personnalisée est possible.

### Ouvrages de référence

- Livres de référence
  - 1) Chevalier, A., Degen, D., Docq, C., Kryszynska M., Cuisinier, G. et Hauchart, C. (2002). Référentiel de mathématiques. Bruxelles: De Boeck.
  - 2) Cojerem (1995). Des situations pour enseigner la géométrie. Bruxelles : De Boeck Wesmael.
  - 3) Cojerem (1995). La géométrie en situations. Bruxelles : De Boeck Wesmael.
  - 4) Crem (1995). Les mathématiques de la maternelle jusqu'à 18 ans. Nivelles : CREM asbl.
  - 5) Lambert, D. (1999). Notions-clés de mathématiques au 1er degré. Louvain-la-Neuve : Van In.
  - 6) Roegiers, X. (2003). Leximath. Bruxelles : De Boeck.
- Documents officiels, disponibles en bibliothèque ou sur Internet
  - 1) Fesec, Programmes de mathématiques. Repéré à <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=600>
  - 2) Fesec, Documents d'accompagnement. Repéré à <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=600>
  - 3) Fédération Wallonie-Bruxelles, AGERS. (1999). Socles de compétences. Repéré à [http://www.enseignement.be/index.php?page=24737&navi=295&rank\\_navi=295](http://www.enseignement.be/index.php?page=24737&navi=295&rank_navi=295)
- Manuels scolaires
  - 1) Collection Astro-math, Editions Plantyn
  - 2) Collection Randomath, Editions Erasme
  - 3) Collection Actimath, Editions Van In
  - 4) Collection CQFD, Editions De Boeck
  - 5) Collection Delta, Plantyn
- Revue
  - 1) CRAP (Cercle de Recherche et d'Action pédagogiques), Cahiers pédagogiques, Paris.
  - 2) Tangente et Tangente Education. Paris : POLE.
  - 3) SBPMef, Math-Jeunes et Math-Jeunes Junior, deux revues éditées de 1979 à 2007.

### Supports

Notes de cours dactylographiées et notes individuelles prises par l'étudiant lors du cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- Évaluation formative
 

Exercices à réaliser à domicile ; exemples de questions d'interrogations des années antérieures
- Évaluation certificative
 

Elle porte sur le travail journalier et sur l'évaluation de janvier.  
Travail journalier : la moyenne arithmétique des interrogations.  
Évaluation finale : examen écrit portant aussi bien sur la théorie que sur les exercices.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	17				
Période d'évaluation	Exe	83			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

### **Dispositions complémentaires**

Pour la session de janvier :

La pondération pour le travail journalier est :

- 7% pour la partie de Mme Dejaiffe
- 10% pour la partie de Mme Compère

La pondération pour l'examen écrit est :

- 33% pour la partie de Mme Dejaiffe
- 50% pour la partie de Mme Compère

Pour les sessions de juin et septembre :

Le travail journalier n'est pas reporté en seconde session (juin et/ou septembre). La pondération de l'examen écrit est alors :

- 40% pour la partie de Mme Dejaiffe
- 60% pour la partie de Mme Compère

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).



# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Formation disciplinaire et didactique 2			
Code	PEGM1B07MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Adrienne HAUBRUGE</b> (<a href="mailto:adrienne.haubruge@helha.be">adrienne.haubruge@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Sandrine BOUCART</b> (<a href="mailto:sandrine.boucart@helha.be">sandrine.boucart@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> <b>Audrey COMPERE</b> (<a href="mailto:audrey.compere@helha.be">audrey.compere@helha.be</a>) <b>Christine DENORME</b> (<a href="mailto:christine.denorme@helha.be">christine.denorme@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

#### Acquis d'apprentissage visés

À travers les diverses situations mathématiques qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit

capable par écrit et/ou oralement de (d')

- expliciter les notions et les procédures utilisées ;
- développer et présenter un raisonnement rigoureux et structuré;
- utiliser correctement et à bon escient les notations et le vocabulaire spécifiques;
- identifier adéquatement une méthode appropriée à la résolution de la situation proposée;
- justifier rigoureusement une proposition donnée;
- modéliser et/ou résoudre une situation.

À travers un sujet de leçon proposé, il est attendu que l'étudiant produise un écrit à travers lequel il démontre sa capacité à

- sélectionner le contenu disciplinaire y afférent, sur base du programme et des socles de compétences;
- élaborer le fil conducteur de la leçon en fonction des prérequis donnés;
- formuler les objectifs visés par une activité de découverte, et les prérequis nécessaires pour la réaliser;
- proposer une activité de découverte et un choix cohérent et progressif d'exercices relatifs à une notion donnée; exploiter cette activité en vue de parvenir à une synthèse.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B07MAA Formation mathématique 2 150 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B07MAA Formation mathématique 2 100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation mathématique 2			
Code	13_PEGM1B07MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Audrey COMPERE</b> ( <a href="mailto:audrey.compere@helha.be">audrey.compere@helha.be</a> ) <b>Christine DENORME</b> ( <a href="mailto:christine.denorme@helha.be">christine.denorme@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À travers les diverses situations mathématiques qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit capable par écrit et/ou oralement de (d')

- expliciter les notions et les procédures utilisées ;
- développer et présenter un raisonnement rigoureux et structuré;
- utiliser correctement et à bon escient les notations et le vocabulaire spécifiques;
- identifier adéquatement une méthode appropriée à la résolution de la situation proposée;
- justifier rigoureusement une proposition donnée;
- modéliser et/ou résoudre une situation.

À travers un sujet de leçon proposé, il est attendu que l'étudiant produise un écrit à travers lequel il démontre sa capacité à

- sélectionner le contenu disciplinaire y afférent, sur base du programme et des socles de compétences;
- élaborer le fil conducteur de la leçon en fonction des prérequis donnés;
- formuler les objectifs visés par une activité de découverte, et les prérequis nécessaires pour la réaliser;
- proposer une activité de découverte et un choix cohérent et progressif d'exercices relatifs à une notion donnée; exploiter cette activité en vue de parvenir à une synthèse.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Arithmétique : les ensembles de nombres (entiers si pas vus au Q1, rationnels et réels) (Mme Compère)
- Fonctions : généralités, fonctions du premier et du second degré, polynômes (Mme Compère)
- Géométrie plane : Notions de bases (point, droite, angles, distance, ...) ; étude théorique et propriétés des triangles, des quadrilatères, des polygones, des cercles, des figures isométriques ; exercices de démonstrations et exercices de constructions de figures dont la résolution fait intervenir les propriétés de ces figures et les transformations du plan (Mme Denorme)

- Géométrie plane : Aires de figures planes, relations métriques dans le triangle (théorèmes de Pythagore et de Thalès) et transformations du plan (2 : similitudes, figures semblables) (Mme Compère)
- Géométrie dans l'espace : incidence, positions relatives et parallélisme, points de percée et sections (Mme Compère)
- Si la possibilité matérielle existe, une initiation au logiciel Géogébra (Géométrie dynamique) sera proposée aux étudiants (Mme Compère)

### Démarches d'apprentissage

Le cours est dispensé sous forme de modules théoriques et de séances d'exercices dirigés

- Les étudiants sont amenés à travailler individuellement ou en groupes
- L'étudiant est sollicité régulièrement afin de préparer des exercices pour le cours suivant
- Des exercices supplémentaires sont proposés à l'étudiant qui souhaite s'entraîner
- Tous ces contenus sont abordés pour donner à la fois un regard théorique et un regard didactique des contenus abordés en classe du secondaire (liens avec les programmes du premier degré et de la 3e année de l'enseignement secondaire général).
- Matériel indispensable pour tous les cours : notes de cours, latte, équerre géométrique, porte-mine, compas fonctionnel, calculatrice scientifique, crayons ou marqueurs de couleurs

### Dispositifs d'aide à la réussite

Des conseils en méthode de travail sont prodigués à l'ensemble des étudiants. L'étudiant qui en fait la demande peut obtenir des références d'exercices supplémentaires afin de s'entraîner. Sur sa demande, une correction personnalisée est possible.

### Ouvrages de référence

- Livres de référence
  - 1) Chevalier, A., Degen, D., Docq, C., Krysinska M., Cuisinier, G. et Hauchart, C. (2002). Référentiel de mathématiques. Bruxelles: De Boeck.
  - 2) Cojerem (1995). Des situations pour enseigner la géométrie. Bruxelles : De Boeck Wesmael.
  - 3) Cojerem (1995). La géométrie en situations. Bruxelles : De Boeck Wesmael.
  - 4) Crem (1995). Les mathématiques de la maternelle jusqu'à 18 ans. Nivelles : CREM asbl.
  - 5) Lambert, D. (1999). Notions-clés de mathématiques au 1er degré. Louvain-la-Neuve : Van In.
  - 6) Roegiers, X. (2003). Leximath. Bruxelles : De Boeck.
- Documents officiels, disponibles en bibliothèque ou sur Internet
  - 1) Fesec, Programmes de mathématiques. Repéré à <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=600>
  - 2) Fesec, Documents d'accompagnement. Repéré à <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=600>
  - 3) Fédération Wallonie-Bruxelles, AGERS. (1999). Socles de compétences. Repéré à [http://www.enseignement.be/index.php?page=24737&navi=295&rank\\_navi=295](http://www.enseignement.be/index.php?page=24737&navi=295&rank_navi=295)
- Manuels scolaires
  - 1) Collection Astro-math, Editions Plantyn
  - 2) Collection Randomath, Editions Erasme
  - 3) Collection Actimath, Editions Van In
  - 4) Collection CQFD, Editions De Boeck
  - 5) Collection Delta, Plantyn
- Revue
  - 1) CRAP (Cercle de Recherche et d'Action pédagogiques), Cahiers pédagogiques, Paris.
  - 2) Tangente et Tangente Education. Paris : POLE.
  - 3) SBPMef, Math-Jeunes et Math-Jeunes Junior, deux revues éditées de 1979 à 2007.

### Supports

Notes de cours dactylographiées et notes individuelles prises par l'étudiant lors du cours.

## 4. Modalités d'évaluation

## Principe

- a. Évaluation formative  
Des exercices sont à réaliser à domicile.
- b. Évaluation certificative  
Elle porte sur le travail journalier, un travail personnel et sur l'évaluation de juin.  
Travail journalier : la moyenne arithmétique des interrogations.  
Travail personnel : en complément des AFP, les étudiants seront amenés à préparer un sujet de leçon du premier ou du second degré de l'enseignement secondaire.  
Évaluation finale : examen écrit portant aussi bien sur la théorie que sur les exercices.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	30	Trv	10
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	90

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

## Dispositions complémentaires

Pour la session de juin :

La pondération pour le travail journalier est :

10% pour la partie de Mme Denorme

10% pour la partie de Mme Compère

La préparation de leçon compte pour 10%.

La pondération pour l'examen écrit est :

40% pour la partie de Mme Denorme

30% pour la partie de Mme Compère

Pour la session de septembre :

Le travail journalier n'est pas reporté en seconde session.

La préparation de leçon doit être représentée et compte toujours pour 10%.

La pondération de l'examen écrit est alors :

50% pour la partie de Mme Denorme

40% pour la partie de Mme Compère

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Formation disciplinaire et didactique 3			
Code	PEGM1B08MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Sandrine D'HOEDT</b> (<a href="mailto:sandrine.dhoedt@helha.be">sandrine.dhoedt@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Sandrine BOUCART</b> (<a href="mailto:sandrine.boucart@helha.be">sandrine.boucart@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> <b>Thomas GATHY</b> (<a href="mailto:thomas.gathy@helha.be">thomas.gathy@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de maîtriser le vocabulaire relatif aux thèmes abordés.
- II. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable d'expliquer divers phénomènes relatifs à ces thèmes.
- III. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de résoudre des problèmes en lien avec ces thèmes.

IV. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de faire le lien entre ces thèmes et les mathématiques.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B08MAA Eléments de physique 1 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B08MAA Eléments de physique 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Eléments de physique 1			
Code	13_PEGM1B08MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à contextualiser des notions de mathématiques dans un cadre concret, physique, matériel...

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de maîtriser le vocabulaire relatif aux thèmes abordés.
- II. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable d'expliquer divers phénomènes relatifs à ces thèmes.
- III. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de résoudre des problèmes en lien avec ces thèmes.
- IV. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de faire le lien entre ces thèmes et les mathématiques.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- les mesures scientifiques (mesures, grandeurs et unités)
- la cinématique (concepts fondamentaux, MRU, MRUA, chute libre)

#### Démarches d'apprentissage

- alternance de cours théoriques et d'exercices avec quelques manipulations

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- évaluation formative pendant la réalisation des exercices
- interrogation(s), avec corrections détaillées et commentées
- exercices et explications supplémentaires à la demande

#### Ouvrages de référence

Néant



## Supports

- syllabus de théorie et d'exercices
- prise de notes pour le reste

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Une évaluation formative est effectuée lors de la correction des exercices proposés au cours.

L'évaluation certificative de l'ensemble des activités d'apprentissage se fera lors d'un examen écrit regroupant aussi bien des questions de théorie, d'exercices et de réflexion.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:peda.loverval@helha.be">peda.loverval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Formation disciplinaire et didactique 4			
Code	PEGM1B09MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Sandrine D'HOEDT</b> (<a href="mailto:sandrine.dhoedt@helha.be">sandrine.dhoedt@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Pierre BLEHEN</b> (<a href="mailto:pierre.blehen@helha.be">pierre.blehen@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> <b>Thomas GATHY</b> (<a href="mailto:thomas.gathy@helha.be">thomas.gathy@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de maîtriser le vocabulaire relatif aux thèmes abordés.
- II. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable d'expliquer divers phénomènes relatifs à ces thèmes.
- III. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de résoudre des problèmes en lien avec ces thèmes.

IV. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de faire le lien entre ces thèmes et les mathématiques.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM1B09MAA Eléments de physique 2 20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM1B09MAA Eléments de physique 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

## Sous-section Mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [peda.loverval@helha.be](mailto:peda.loverval@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Eléments de physique 2			
Code	13_PEGM1B09MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à contextualiser des notions de mathématiques dans un cadre concret, physique, matériel...

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de maîtriser le vocabulaire relatif aux thèmes abordés.
- II. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable d'expliquer divers phénomènes relatifs à ces thèmes.
- III. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de résoudre des problèmes en lien avec ces thèmes.
- IV. A l'issue de l'UE l'étudiant sera capable de faire le lien entre ces thèmes et les mathématiques.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- la dynamique (les forces, la composition de forces, les 3 lois de Newton, la force de frottement...)

#### Démarches d'apprentissage

- alternance de cours théoriques et d'exercices avec quelques manipulations

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- évaluation formative pendant la réalisation des exercices
- interrogation(s), avec corrections détaillées et commentées
- exercices et explications supplémentaires à la demande

#### Ouvrages de référence

Néant

#### Supports

- syllabus de théorie et d'exercices

- prise de notes pour le reste

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant sera amené à mobiliser les concepts abordés dans l'UE 08.

Une évaluation formative est effectuée lors de la correction des exercices proposés au cours.

L'évaluation certificative de l'ensemble des activités d'apprentissage se fera lors d'un examen écrit regroupant aussi bien des questions de théorie, d'exercices et de réflexion.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Conformément à l'article 117 du REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).